

Ecrit par le 22 novembre 2024

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue dévoile sa nouvelle politique de stationnement



Les élus de [L'Isle-sur-la-Sorgue](#) viennent de voter en faveur d'un nouveau plan de stationnement qui prendra effet dès 2024 et qui vise à dynamiser davantage le centre-ville, améliorer l'accueil des touristes, mais surtout optimiser la qualité de vie des L'Islois, notamment ceux habitant en centre-ville.

La nouvelle politique de stationnement de L'Isle-sur-la-Sorgue a été approuvée ce mardi 26 septembre lors du dernier conseil municipal. Le stationnement est au cœur des préoccupations des élus depuis de nombreuses années. La Ville a en effet connu un essor plutôt récent, dans les années 1980-1990, en comparaison avec les autres lieux touristiques de Vaucluse qui eux sont connus depuis le début du XX^e siècle. « La Ville ne s'est pas forcément structurée sur une trame touristique classique », explique le maire [Pierre Gonzalvez](#).

Ecrit par le 22 novembre 2024

L'Isle-sur-la-Sorgue a donc vu son nombre habitants accroître assez rapidement, passant de 8 000 habitants dans les années 1970, à 20 500 L'Islois aujourd'hui, couplé avec une grande croissance de la présence touristique, qui place aujourd'hui la ville à la première place des villes les plus touristiques du département. Aujourd'hui, la ville vit et attire toute l'année, et plus seulement durant la période estivale. Ainsi, sa population est en attente de réponse quant à sa qualité de vie face à l'évolution touristique rapide.

Se réapproprier le tourisme

L'enjeu aujourd'hui pour les élus de la Ville est de pouvoir garantir un bon accueil des touristes, tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Deux actions entrent donc en jeu : le décret des zones dites « tendues » du 25 août 2023, et le nouveau statut de 'Station de tourisme'.

Premièrement, L'Isle-sur-la-Sorgue fait partie des communes classées en zone tendue. Une décision qui découle du développement exponentiel des locations saisonnières, aux dépens des locations annuelles, qui participe à l'augmentation du prix du foncier et crée une difficulté pour les L'Islois pour se loger. Le décret permet aux collectivités qui y sont inscrites de majorer la taxe d'habitation des résidences secondaires jusqu'à 60%. La municipalité a pris la décision de majorer à 40% les quelque 800 logements exposés à cette taxation.

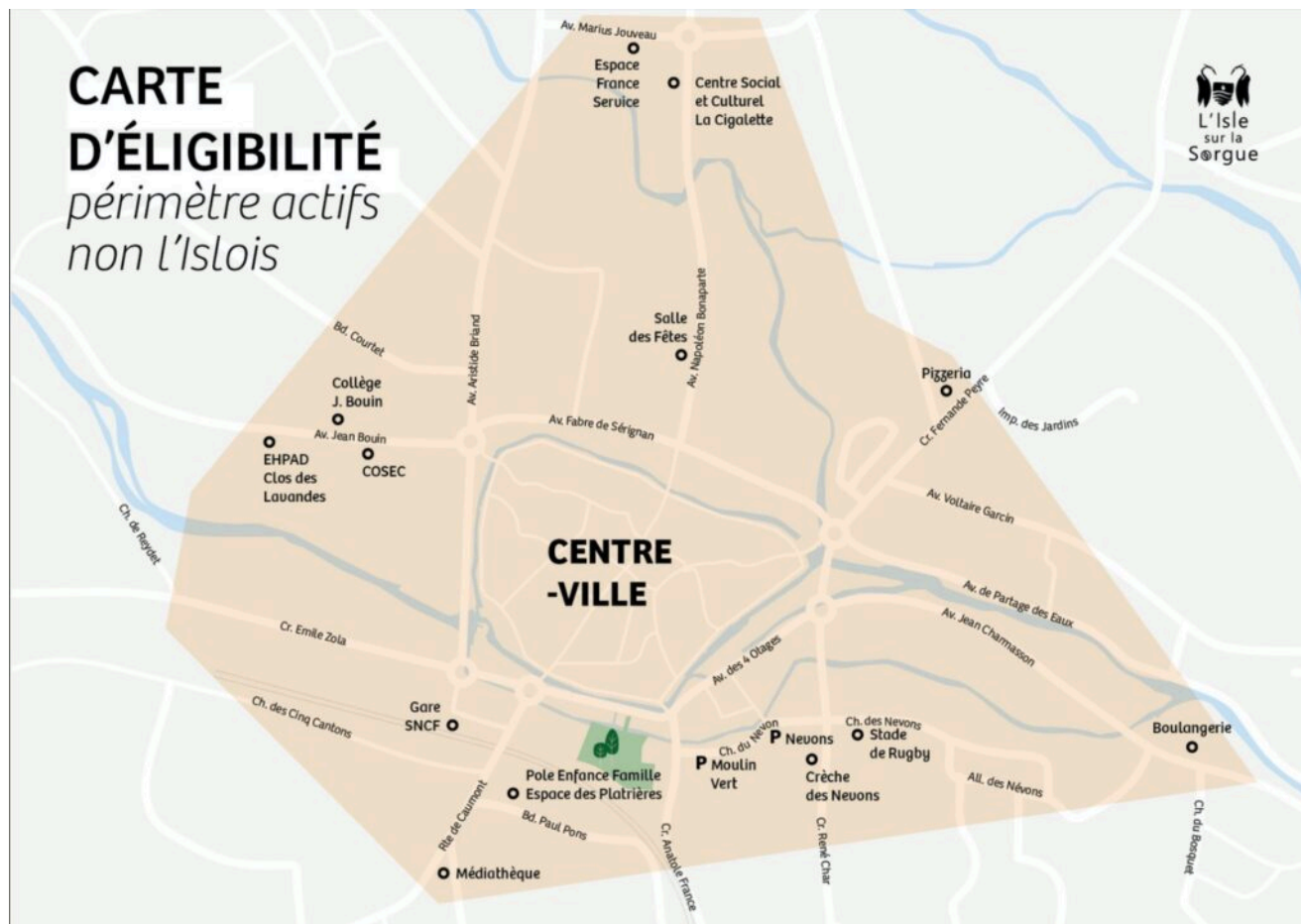
Deuxièmement, la Ville a obtenu le statut de 'Station de tourisme'. « Ce statut ne veut pas dire aller chercher plus de touristes, mais améliorer leur accueil », explique [Eric Bruxelles](#), président de L'Isle sur la Sorgue Tourisme et conseiller municipal délégué à l'attractivité et au tourisme. La volonté de la ville et de l'office du tourisme est de travailler ensemble sur la qualité et la montée en gamme de leurs offres. C'est là qu'entre en jeu la nouvelle politique de stationnement de L'Isle-sur-la-Sorgue. « La nouvelle stratégie de stationnement a vocation à favoriser la dynamisation du centre-ville, à faciliter l'accès aux habitants et aux visiteurs pour venir y consommer et se nourrir », ajoute [Eulalie Rus](#), adjointe en charge des travaux, festivités et manifestations traditionnelles.

La nouvelle politique de stationnement

Ainsi, pour se réapproprier le tourisme tout en respectant la qualité de vie des L'Islois, la Ville a décidé de changer ses modalités de stationnement. « Une nouvelle politique qui prendra effet dès 2024 et que les habitants et les visiteurs vont pouvoir assimiler peu à peu », affirme [Ludovic Germain](#), adjoint en charge de la circulation et du stationnement.

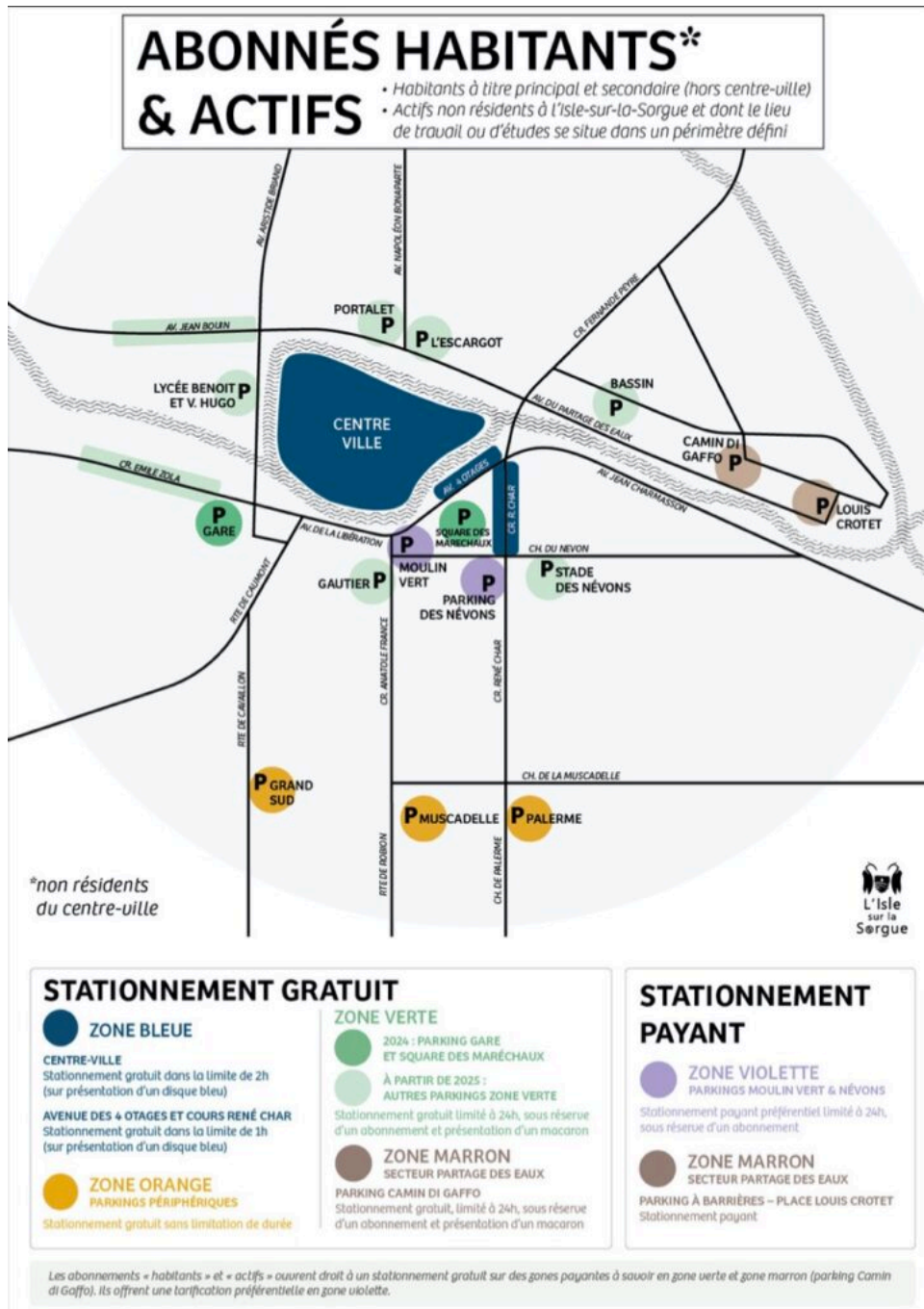
Si le stationnement demeure gratuit pour les L'Islois, toute l'année, pour les emplacements qui l'étaient déjà, celui des visiteurs lui, devient payant. Pour ce qui est des personnes venant de l'extérieur mais qui travaillent ou étudient à L'Isle-sur-la-Sorgue, elles bénéficieront également de la gratuité du stationnement, à condition qu'elles exercent une activité au sein du périmètre défini.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Dès 2024, les habitants et les actifs non l'islois devront souscrire à un abonnement gratuit, à l'aide d'un justificatif de domicile ou de travail, afin de bénéficier d'un macaron qui leur permettra le stationnement gratuit.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Un accès au centre-ville facilité pour tous

Les différentes zones de stationnement sont classées par couleur. Ainsi, les places de stationnement intra-sorgue, et Avenue des quatre otages et Cours René Char, sont désormais classées en zone bleue et nécessite la présentation d'un disque bleu dans le véhicule. Le stationnement intra-sorgue sera limité à

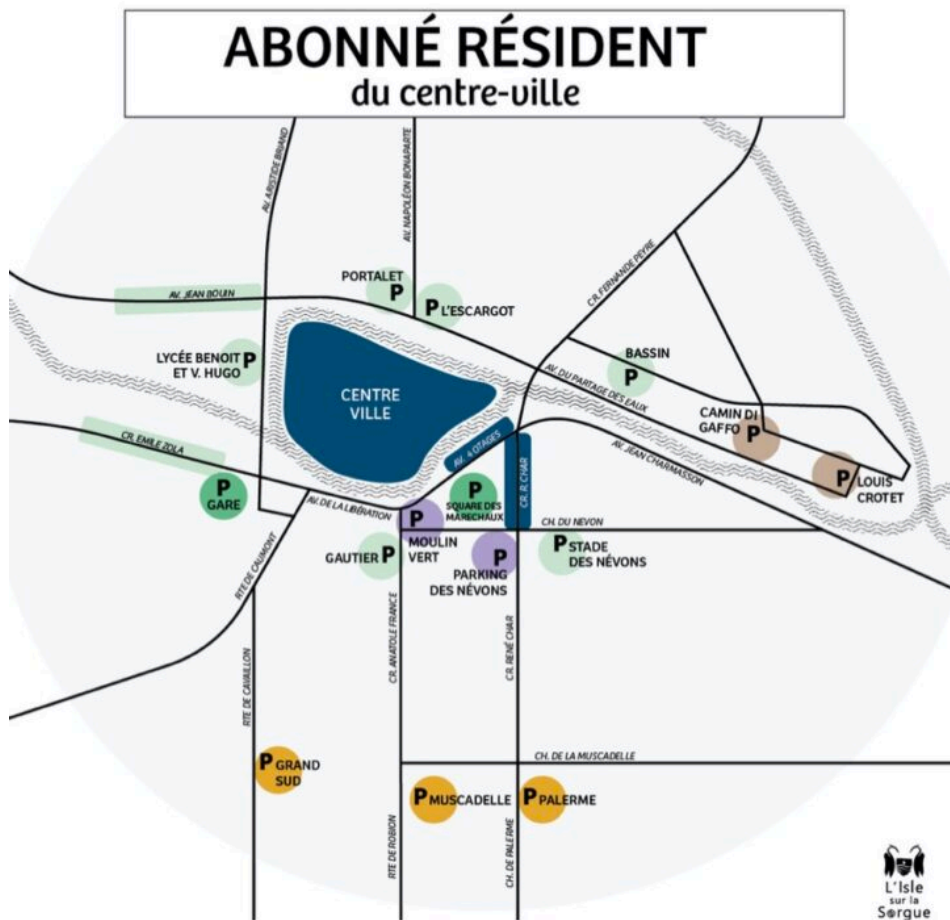
Écrit par le 22 novembre 2024

2h et celui sur l'Avenue des quatre otages et le Cours René Char à 1h, mis à part pour les résidents du centre-ville, qui peuvent y stationner jusqu'à 7 jours.

« Cette limitation devrait permettre aux résidents de pouvoir se garer plus facilement, et devrait créer de la rotation pour faciliter l'accès aux commerces et services du centre-ville aux visiteurs », développe Ludovic Germain.

Les zones vertes quant à elles, concernent les parkings de la gare et le square des maréchaux à partir de 2024, et les parkings du lycée Benoit, Portalet, L'escargot, Bassin, du stade des Névens, le Cours Émile Zola et l'avenue Jean Bouin à partir de 2025. Elles sont gratuites et limitées à 24h de stationnement pour les habitants hors centre-ville et les actifs non l'islois, et gratuites et limitées à 7 jours pour les résidents du centre-ville.

Ecrit par le 22 novembre 2024



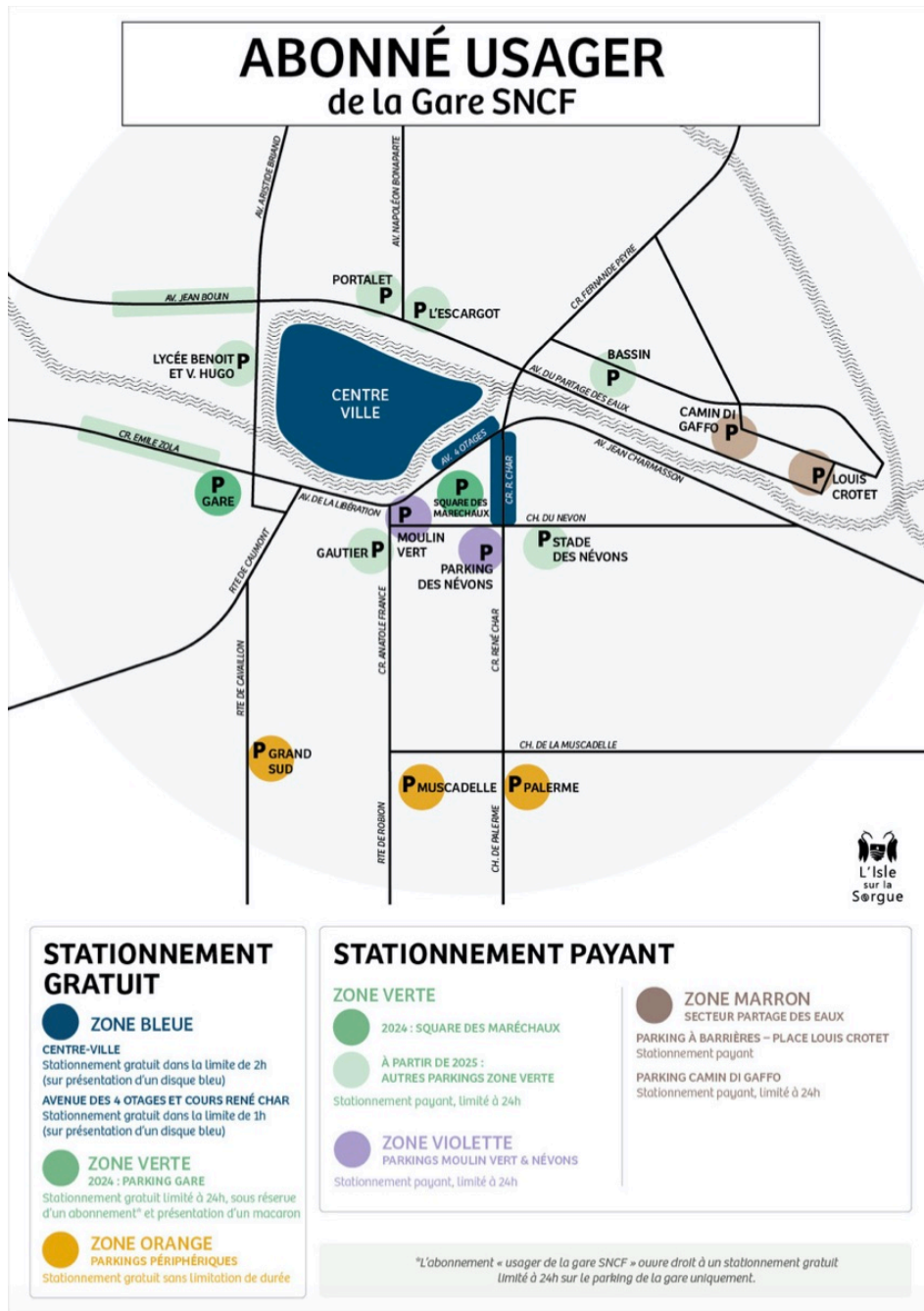
STATIONNEMENT GRATUIT		STATIONNEMENT PAYANT	
<p>ZONE BLEUE</p> <p>CENTRE-VILLE Stationnement gratuit dans la limite de 7 jours, sous réserve d'un abonnement et sur présentation du macaron</p> <p>AVENUE DES 4 OTAGES ET COURS RENÉ CHAR Stationnement gratuit dans la limite de 1h (sur présentation d'un disque bleu)</p>	<p>ZONE VERTE</p> <p>2024 : PARKING GARE ET SQUARE DES MARÉCHAUX</p> <p>À PARTIR DE 2025 : AUTRES PARKINGS ZONE VERTE</p> <p>Stationnement gratuit limité à 7 jours, sous réserve d'un abonnement et sur présentation d'un macaron</p>	<p>ZONE VIOLETTE</p> <p>PARKINGS MOULIN VERT & NÉVOIS</p> <p>Stationnement payant préférentiel limité à 24h, sous réserve d'un abonnement.</p>	<p>ZONE MARRON</p> <p>SECTEUR PARTAGE DES EAUX</p> <p>PARKING CAMIN DI GAFFO</p> <p>Stationnement gratuit limité à 24h, sous réserve d'un abonnement et sur présentation d'un macaron</p>
<p>ZONE ORANGE</p> <p>PARKINGS PÉRIPHÉRIQUES</p> <p>Stationnement gratuit sans limitation de durée</p>	<p>ZONE MARRON</p> <p>SECTEUR PARTAGE DES EAUX</p> <p>PARKING CAMIN DI GAFFO</p> <p>Stationnement gratuit limité à 24h, sous réserve d'un abonnement et sur présentation d'un macaron</p>	<p>ZONE MARRON</p> <p>SECTEUR PARTAGE DES EAUX</p> <p>PARKING À BARRIÈRES - PLACE LOUIS CROTET</p> <p>Stationnement payant</p>	

L'abonnement « résidents du centre-ville » ouvre droit à un stationnement prolongé en zone bleue du centre-ville jusqu'à 7 jours. Il ouvre droit à un stationnement gratuit sur des zones payantes à savoir en zone verte et zone marron (parking Camin di Gaffo). Enfin, il offre une tarification préférentielle en zone violette.

Visiteurs et usagers de la gare

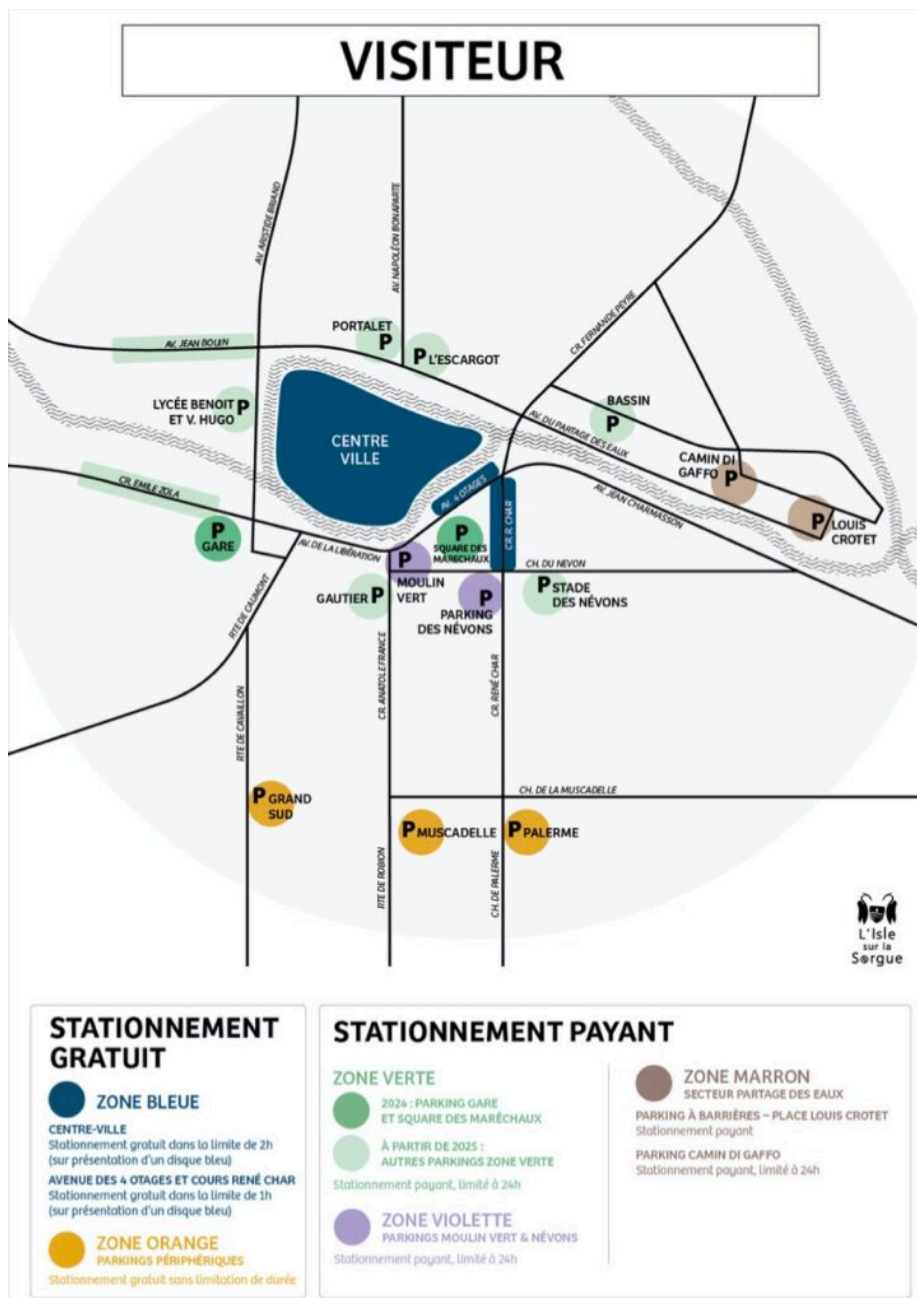
Les usagers de la gare, même s'ils ne sont pas L'Islois, pourront se garer gratuitement sur le parking de la gare durant 24h maximum, sous réserve d'un abonnement 'usager de la gare SNCF' permettant l'obtention d'un macaron à laisser sur son véhicule.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Pour les visiteurs, seules les zones bleues demeurent gratuite, sous présentation d'un disque bleu, avec une limitation de stationnement de 2h en centre-ville, et d'1h pour l'Avenue des quatre otages et le Cours René Char. Pour ce qui est des autres zones, elles seront à présent toutes payantes pour les visiteurs de la ville, ou presque.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Trois parkings gratuits pour tous, deux parkings payants pour tous

Seuls les trois parkings un peu écarté de la ville, en zone orange, demeurent gratuits pour tous, à savoir les parking Grand Sud, Muscadelle et Palerme. Le stationnement est désormais gratuit pour tous la nuit (à partir de 20h en zone bleue, et 19h en zones violette et verte) contre 1€ aujourd'hui, afin de favoriser l'accès aux restaurants et au cinéma qui va faire l'objet d'une ouverture prochaine.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Pour ce qui est des parkings Moulin Vert et des Névens, qui étaient déjà payants, ils le resteront, même pour les L'Islois qui paieront 1€ pour 24h de stationnement toute l'année. Pour les visiteurs, en revanche, le tarif sera toute l'année plus ou moins équivalent à celui présenté jusqu'à présent durant la haute saison.

Le Partage des eaux

Le Partage des eaux est doté de deux parkings : Carmin di Gaffo et Louis Crotet. Ils sont tous les deux classés en zone marron. Le parking Louis Crotet est payant pour tous du 1^{er} mai au 30 septembre, et gratuit le reste de l'année.

Le parking Carmin di Gaffo, quant à lui, est gratuit toute l'année pour les L'Islois et actifs non l'islois présentant un macaron, mais est payant entre le 1^{er} mai et le 30 septembre pour les visiteurs et autres abonnés. Il est gratuit pour tous du 1^{er} octobre au 30 avril.

Des places de stationnement optimisées

Avec cette nouvelle politique de stationnement, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue ne compte pas augmenter le nombre de places de stationnement, aujourd'hui au nombre de 3 200, mais optimiser celles déjà présentes.

Afin de veiller au respect des nouvelles règles de stationnement, la Ville, qui a déjà embauché deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) en 2023, compte en recruter deux autres en 2024. Les horodateurs vont être déployés progressivement, et la Ville va commencer à communiquer sur cette nouvelle politique auprès des habitants dès maintenant. Les élus espèrent une assimilation complète des nouvelles règles de stationnement d'ici le printemps prochain.

Les pays où l'équilibre travail-vie privée est le meilleur

Ecrit par le 22 novembre 2024

Où l'équilibre travail-vie privée est le meilleur

Pays de l'OCDE classés selon l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en 2020 (10 = le meilleur)



Indicateurs : temps de travail, temps dédié aux loisirs, taux d'emploi des mères, etc. dans les 38 pays membres de l'OCDE et Russie, Brésil, Afrique du Sud.

Source : OECD




Selon de [récentes conclusions](#) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ce sont les pays européens qui offrent le meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. L'Italie, le Danemark et la Norvège arrivent en tête de ce classement basé sur plusieurs indicateurs, tandis que la France se classe au sixième rang sur une quarantaine de pays.

Écrit par le 22 novembre 2024

Sans surprise, les aspects les plus importants d'un bon équilibre de vie sont le temps passé à travailler et celui qu'il reste pour les loisirs. Les auteurs de l'étude rappellent que les « horaires lourds peuvent nuire à la santé, compromettre la sécurité et accroître le stress ».

D'après l'enquête, ce sont les Italiens qui ont le plus de temps à consacrer aux activités personnelles et aux loisirs. Seuls 3 % des salariés du pays travaillent de très longues heures (50 heures ou plus par semaine). À titre de comparaison, en France, près de 8 % des salariés travaillent une durée hebdomadaire égale ou supérieure à 50 heures. Ce taux grimpe à plus de 10 % pour les salariés américains, ce qui place les États-Unis parmi les pays où [l'équilibre entre travail et vie privée est le plus mauvais](#).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Classement : Où fait-il bon vivre en Vaucluse ?

Ecrit par le 22 novembre 2024



L'association [Villes & villages où il fait bon vivre](#) vient de dévoiler [son palmarès 2022 des communes de France métropolitaine](#). Un classement où Avignon et de nombreuses autres communes de Vaucluse figurent en bonne position.

Avec 187 critères répartis dans 9 grandes catégories (qualité de vie, sécurité, santé, commerces et services, transports, éducation, sports et loisirs, solidarité, attractivité immobilière), [la méthodologie](#) mise en place par l'association 'Villes & villages où il fait bon vivre' permet de dresser un état des lieux de la qualité d'accueil et d'attractivité des 34 827 communes hexagonales.

Dans ce palmarès où Angers, Annecy et Bayonne s'octroient les 3 premières places, Avignon se distingue en obtenant la 11^e place. La Cité des papes perd toutefois 2 places par rapport à l'année précédente mais figure tout de même en 4^e position des 79 villes de sa strate (communes de 50 000 à 100 000 habitants).

Derrière, 9 autres communes vauclusiennes apparaissent dans le top 1 000 (voir ci-dessous). Et quand l'on compare aux communes de leur state, Carpentras (61^e), Cavaillon (89^e), Le Pontet (25^e) et Saint-Saturnin-lès-Avignon (54^e) apparaissent dans le top 100 de leur catégorie respective.

En Vaucluse, c'est le village de Goult (+2 505 places) qui affiche la plus importante progression dans ce classement national. A l'inverse, Sivergues enregistre le plus fort recul (-2 328 places).

Ecrit par le 22 novembre 2024

Retrouvez le classement complet des 151 communes de Vaucluse, [cliquez ici](#).

Le Vaucluse affiche sa qualité de vie

Avec un mode d'évaluation privilégiant notamment l'accessibilité aux services, ce sont plutôt les communes urbaines et péri-urbaines qui figurent en tête [du classement départemental des villes & villages où il fait bon vivre](#). Cependant, l'observation du classement national fait aussi apparaître une importante montée en puissance de la qualité de vivre en Vaucluse. En effet, plus des deux tiers des communes du département (103 sur 151) progressent dans le palmarès national. La tendance est encore plus forte quand on détaille par taille de ville. Ainsi, Carpentras, Cavaillon et Orange sont toutes à la hausse dans la catégorie des villes de 20 000 à 50 000 habitants. Seul Pertuis est en légère baisse. Même dynamique pour les villes de 10 000 à 20 000 où 6 communes sur 7 sont en hausse au niveau national. Elles sont 11 sur 13 dans la strate 5 000 à 10 000 habitants, 9 sur 10 pour celle de 3 500 à 5 000 habitants, 13 sur 18 pour 2 000 à 3 500 habitants, 37 sur 57 pour 500 à 2 000 habitants et 22 sur 41 communes de 0 à 500 habitants (détails des classement par catégorie : voir ci-dessous)



Carpentras est la ville de 20 000 à 50 000 habitants où il fait le plus bon vivre en Vaucluse. La capitale comtadine se classe au 167e rang national et 61e rang de sa catégorie. © Hocquel A. VPA

Ecrit par le 22 novembre 2024



Malgré un léger recul au niveau national, Le Pontet reste la commune de 10 000 à 20 000 habitants où il faut le mieux vivre dans le département. © Hocquel A. VPA
En 2022, Entraigues-sur-la-Sorgue en tête de la catégorie des villes de 5 000 à 10 000 habitants. © mairie Entraigues

Ecrit par le 22 novembre 2024



Dans la strate des villes vaclusiennes de 3 500 à 5 000 habitants, c'est Saint-Saturnin-lès-Avignon qui arrive encore en tête cette année. © Gerald Villena-Adobe stock



Ecrit par le 22 novembre 2024

Châteauneuf-de-Gadagne gagne 49 places dans sa catégorie au niveau national. En Vaucluse, la commune garde la tête de la catégorie 2 000 à 3 500 habitants. ©HOCQUEL A.-VPA



Avec 2 505 places gagnées au niveau national en 1 an (+1 240 places dans la catégorie des villages de 500 à 2 000 habitants où Jonquerettes se classe en tête dans le département), Goult est la commune vauclusienne qui a le plus progressé dans le palmarès 2022 de l'association 'Villes & villages où il fait bon vivre'. © Hocquel A. VPA

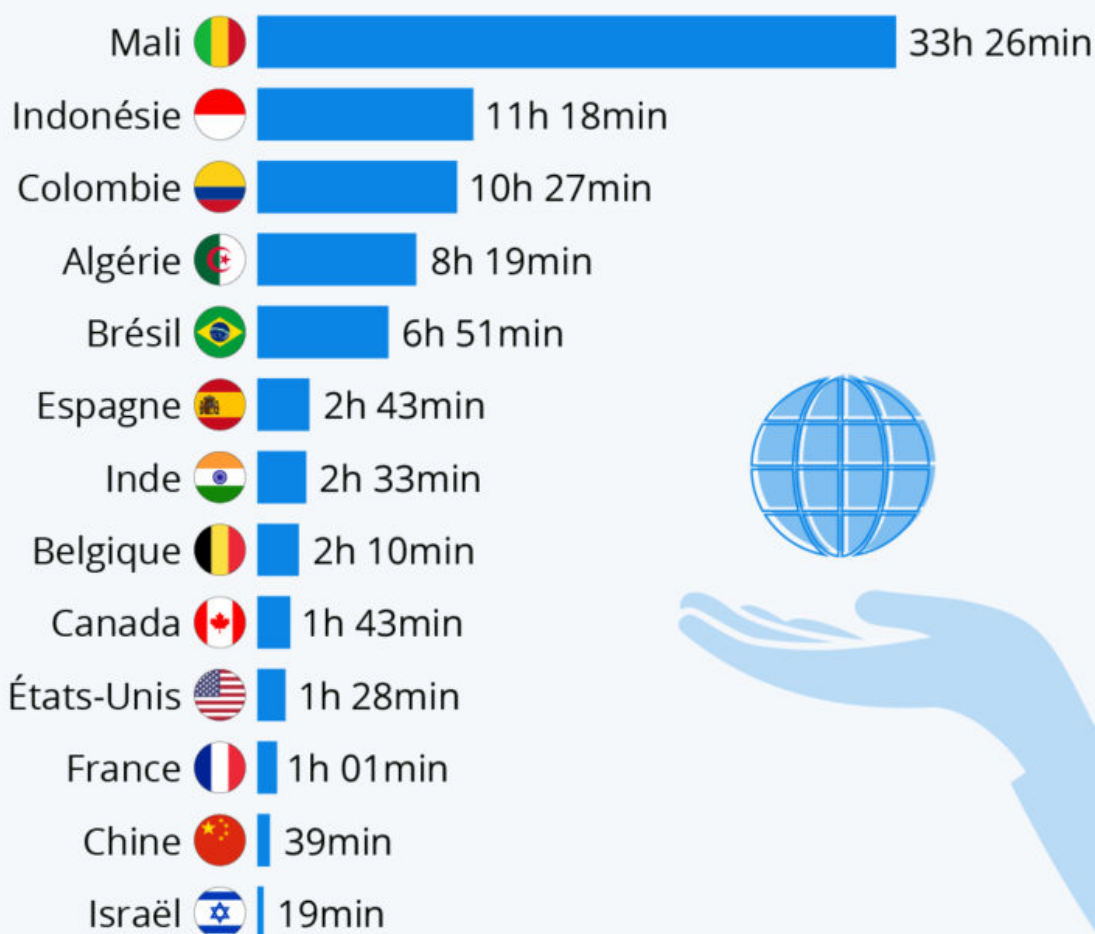
Dans les communes de 0 à 500 habitants c'est à Saint-Hippolyte-le-Graveyron qu'il fait le mieux vivre en Vaucluse selon le classement 2022 de l'association 'Villes & villages où il fait bon vivre'.

Combien d'heures de travail pour payer la facture Internet ?

Écrit par le 22 novembre 2024

Combien d'heures de travail pour payer Internet ?

Durée mensuelle de travail nécessaire pour couvrir les frais de l'abonnement à Internet fixe haut débit le moins cher *



* Basée sur le salaire net moyen, données de 2021.

Sélection de pays sur un total de 110 étudiés.

Source : Surfshark - Digital Quality of Life Index 2021



statista

Ecrit par le 22 novembre 2024

Selon l'étude « [Digital Quality of Life Index](#) » publiée chaque année par Surfshark, la France fait partie des dix pays qui offrent la meilleure [qualité de vie numérique](#) à leurs citoyens. Réalisée dans une centaine de pays, cette analyse se base sur plusieurs critères comme les [performances du réseau Internet](#), la [cybersécurité](#), le développement des infrastructures et des services en ligne, mais aussi l'accessibilité pour la population en matière de prix.

Comme le révèle notre graphique, le coût d'un abonnement à [Internet](#) fixe haut débit peut peser très lourd dans les finances personnelles, notamment en Afrique. Au Mali, si l'on se base sur le salaire net moyen, il faut presque une semaine complète de travail (plus de 33 heures) pour pouvoir s'offrir l'abonnement le plus abordable. Et qui dit cher ne veut pas forcément dire de bonne qualité, les infrastructures numériques du pays obtenant l'un des scores les plus faibles de l'étude. L'accès à Internet fixe est également relativement coûteux dans certains pays d'Asie du Sud et d'Amérique latine. Il faut par exemple plus de 10 heures de travail (au salaire moyen) pour se payer l'abonnement le moins cher en Indonésie et en Colombie.

À l'opposé de l'échelle, c'est en Israël que l'accessibilité financière est la meilleure : seules 20 minutes de travail sont en moyenne nécessaires pour couvrir les frais d'Internet. La Chine et la Japon font également partie des bons élèves en la matière. En Europe, on observe de grandes disparités entre les pays : s'abonner à Internet haut débit revient à plus de 2h de labeur en Espagne et en Belgique, alors que ce chiffre descend à une heure en [France](#), et même autour d'une demi-heure en Finlande et en Lituanie. L'Hexagone se classe habituellement parmi les bons élèves en matière d'accès à Internet sur le plan financier, les Français figurant également parmi les mieux lotis concernant les [coûts de l'Internet mobile](#).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Démocratie foncière : paysages, agriculture, consommation, que voulons-nous pour demain ?

Que seront demain nos territoires ? Quels paysages, quelles agricultures, quelle qualité de vie souhaitons-nous ? À l'heure où les pratiques agricoles et alimentaires évoluent, où l'écologie et la consommation sont au cœur des préoccupations, le débat sur l'usage des sols disponibles est plus que jamais d'actualité. C'est pourquoi, de juin à septembre 2021, la Safer Paca (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Provence-Alpes-Côte d'Azur) lance une

Écrit par le 22 novembre 2024

large concertation citoyenne afin de définir ses priorités, inscrites dans son prochain PPAS (Programme pluriannuel d'activité des Safer).

Les enjeux majeurs de l'aménagement du territoire

Paysages, agriculture, écologie, qualité de vie, consommation locale, emplois, logements... Les choix stratégiques arrêtés dans le PPAS sont déterminants pour l'avenir des territoires. Car il s'agit non seulement d'assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs mais aussi de développer une agriculture dynamique et à taille humaine, de garantir le développement durable des territoires et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Parce que le PPAS constitue la feuille de route de la Safer Paca pour gérer les arbitrages entre intérêt collectif et intérêts particuliers sur la question de l'occupation des sols et de la taille des exploitations, cette concertation portera notamment sur trois thématiques porteuses de 'tensions positives et fertiles' : alimentation et agricultures, activité économique et cadre de vie.

La démarche de concertation

La Safer Paca innove avec ce dispositif de 'démocratie foncière' qui implique les citoyens, dans leur plus grande diversité. Douze réunions publiques sont organisées dans les départements de la région Sud Paca. Chaque réunion se décline sous forme d'ateliers de travail, dont la restitution va nourrir le bilan général de la concertation. De plus, une plateforme internet adossée au site www.safer-paca.com/concertation permettra de prolonger les échanges et, pour ceux et celles qui ne peuvent se déplacer, de s'exprimer. A l'issue de la concertation, la Safer Provence-Alpes-Côte d'Azur expliquera comment elle a pris en compte les contributions citoyennes dans l'élaboration de sa stratégie pour les 6 années à venir.

Mission

Sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Économie, la Safer Paca observe et régule le marché foncier des espaces ruraux et périurbains. Dans les mois à venir, elle doit prochainement élaborer son futur Programme Pluriannuel d'Activité (PPAS), qui détermine ses orientations stratégiques pour les années 2022-2028. La Safer Paca a choisi d'y associer les citoyens et habitants de la région dans le cadre d'une vaste concertation citoyenne.

Calendrier

- Fin juin - début juillet 2021 : 1ère tournée des ateliers sur les six départements de la Région Sud Paca
- 29 juin : Territoire Durance Luberon Verdon - Salle Polyvalente, Le Village, Pierrevert (04)
- 30 juin : Territoire Bassin de vie d'Avignon - lieu précisé ultérieurement (84)
- 1er juillet : Territoire Briançonnais - Salle des associations, 45 avenue de la République, Briançon (05)
- 5 juillet : Territoire Draguignan - Auditorium de Draguignan, 660 Boulevard John Kennedy, Draguignan (83)
- Septembre 2021 : 2ème tournée des ateliers sur les six départements de la Région Sud Paca - les lieux seront précisés ultérieurement.
- 9 septembre : Gap (05)
- 14 septembre : Pays d'Arles (13)
- 21 septembre : Nice (06)
- 23 septembre : Mazan (84)

Écrit par le 22 novembre 2024

M.H.

Les infos pratiques

Pour s'inscrire et participer : www.safer-paca.com/concertation. La démarche en images : <https://www.youtube.com/watch?v=GQ5CUjdigxc&feature=youtu.be>

L'amandier en fleur de Vincent Van Gogh

Avignon dans le top 10 des villes françaises où il fait bon vivre



Le JDD (Journal du dimanche) vient de publier la seconde édition de son palmarès des villes et villages où il fait bon habiter. Dans ce classement établi par l'association [Villes et villages où il fait bon vivre](#) auprès

Écrit par le 22 novembre 2024

de 34 837 communes, où Annecy figure sur la 1^{re} place du podium pour la 2^e année consécutive, Avignon apparaît en 9^e position. La cité des papes monte même sur la 3^e marche du podium si l'on ne prend en compte que les communes de 50 000 à 100 000 habitants.

Dans la région, où les villes du Sud-Est ne sont pas à la fête, seule Nice devance Avignon. Il faut ensuite se rendre à la 30^e place pour trouver Cannes, devant Toulon (33^e), Montpellier (37^e), Antibes (40^e), Nîmes (46^e) ou bien encore Marseille (85^e) et Aix-en-Provence (94^e).

Les villes vauclusiennes s'en sortent mieux que les villages

Pour le Vaucluse voici le reste du classement établi à partir de 183 critères publiés tout au long de l'année 2020 par l'Insee ou par des organismes étatiques sur la qualité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs, la solidarité : Carpentras (206^e), Cavaillon (266^e), Le Pontet (222^e), Orange (300^e), Sorgues (659^e), l'Isle-sur-la-Sorgue (738^e), Bollène (1 379^e), Pertuis (1 451^e), Valréas (3 100^e), Apt (3 109^e) et Sault (12 046^e).

Concernant les villes de moins de 2 000 habitants, c'est la Bérézina puisqu'aucunes communes de la région, et donc à fortiori de Vaucluse, n'apparaissent dans le top 100 des villages où l'on vit le mieux en France.